

## ÉDITO

Chers parents,

Il m'est apparu important de rappeler que l'une des priorités affichée par la municipalité est **la réussite scolaire, l'égalité des chances et le bien-être de vos enfants.**

Dans ce cadre, la présente plaquette vous informe des services mis en place par la Ville durant le temps périscolaire et le mercredi. La nouvelle organisation et de nouveaux dispositifs visent à **répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque enfant.**

L'encadrement de la pause de midi et du périscolaire du soir est notamment renforcé et assuré dorénavant dans toutes les écoles élémentaires par **des animateurs professionnels qui proposent un programme d'activité de qualité et varié.** De même, les études dirigées prises en charge par des enseignants volontaires rémunérés par la Ville sont généralisées. Enfin **le CLAS, soutien spécifique à destination des quartiers prioritaires de la Ville,** est organisé au sein des écoles afin de renforcer le lien entre les familles et les équipes éducatives.

Ces différentes initiatives s'inscrivent bien évidemment dans **le Projet Éducatif de Territoire de la Ville** élaboré en partenariat avec l'Inspection Académique, la CAF et les services de l'Etat.

En souhaitant une bonne année scolaire pour vos enfants.

**Rose HECQUEFEUILLE**, Adjointe en charge de l'Action Scolaire, de la petite enfance et de la jeunesse

**Jean DIONIS DU SÉJOUR**, Maire d'Agen



## Inscriptions ESPACE CITOYENS

**L'Espace Citoyen et Famille** vous permet d'effectuer vos démarches à partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à internet.

**L'inscription est obligatoire** pour accueillir votre enfant et doit être renouvelée chaque année sur : [www.espace-citoyens.net/agen](http://www.espace-citoyens.net/agen).

Pour toute question, veuillez contacter le service action scolaire en charge des inscriptions au 05 53 69 48 84 ou 05 53 69 47 28.

Vous pouvez aussi télécharger l'application **Vivre Agen**.

Allons plus loin  
pour nos enfants

## UNE OFFRE ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE LA VILLE SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Des **activités complémentaires** sont proposées pendant le temps scolaire, avec l'intervention de **professionnels et des services municipaux** : apprentissage des **jeux d'échecs** (cycle 3 de toutes les écoles), **éveil artistique et musical** (concours du Conservatoire, du Théâtre et du Musée), apprentissage du **vélo** (programme Savoir Rouler À Vélo), apprentissage de la **natation** (concours des MNS à Aquasud).

### ACCUEIL DU MERCREDI

ENFANTS DE 6 À 13 ANS • À L'ALSH DES ÎLES • DE 7H30 À 18H30

C'est NOUVEAU !

Le Plan Mercredi a pour objectif de développer une offre éducative de qualité au sein de l'ALSH.

> Assurer la continuité et la cohérence éducative des parcours scolaires ;  
> Garantir l'accueil de tous les publics ;

> Mettre en valeur la richesse du territoire avec la découverte de l'environnement de vie de l'enfant ;  
> Favoriser le développement d'activités éducatives de qualité.

Service jeunesse et périscolaire • 05 53 69 48 40

Directeurs périscolaires :

Écoles Carnot - Paul Langevin - Gaillard - Joseph Bara • 06 30 45 59 15

Écoles Sembel - Simone Veil - Edouard Herriot • 06 58 12 38 25

Écoles Edouard Lacour - Paul Bert - Elisée Reclus • 07 87 61 34 33

ville d'  
Agen  
www.agen.fr

## L'OFFRE PÉRISCOLAIRE PROPOSÉE PAR LA VILLE D'AGEN DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Pour l'épanouissement  
et la réussite de vos enfants

à partir de  
la rentrée 2024

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimeur : Iugus design



## LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DE LA JOURNÉE SUR L'ENSEMBLE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Un accompagnement à la scolarité adapté et des activités éducatives variées pour tous les enfants.

**1** De 7h30 à 8h35

### TEMPS D'ACCUEIL LE MATIN

Encadré par du personnel municipal

**2** De 12h à 13h35

Un temps encadré par des animateurs professionnels sur toutes les écoles élémentaires.

C'est NOUVEAU !

### UNE OFFRE DE RESTAURATION

Une offre de qualité et variée avec un accompagnement éducatif : éveil au goût, éducation à l'équilibre nutritionnel, sensibilisation au gaspillage alimentaire.

### DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES\*

Activités organisées dans le cadre du **PEdT** (Projet Educatif de Territoire) et élaborées en lien avec le projet d'école.

**3** De 16h30 à 18h15



GRATUIT

### LES ÉTUDES DIRIGÉES

Financées par la Ville d'Agen et assurées par des enseignants volontaires

Les **enseignants identifient** les élèves bénéficiaires en fonction de leurs difficultés d'apprentissage et en accord avec les parents.

Les études se déroulent dans les écoles de 16h45 à 17h45 après la classe et selon le volontariat des enseignants.

**Cinq cycles** dans l'année, permettent aux élèves d'avoir un soutien adapté à leurs besoins.

### \* DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrées par des animateurs professionnels

Des **ateliers périscolaires** mis en place par une équipe d'animation et proposés dans une approche **ludique, récréative** et **créatrice** selon différentes thématiques.

Des exemple d'ateliers :

**Culturel** : exposition autour de la poésie, réalisation d'un court-métrage sur le patrimoine, visite du musée...

**Artistique** : création de fresque, de char pour le carnaval, ateliers de danse et de chants...

**Sportif** : initiation à la pratique du vélo, tournois sportifs inter-écoles, ateliers de pelote basque...

**Numérique** : réalisation de maquettes sur le cycle de l'eau.

**Citoyen** : participation au marché de Noël, travail sur le droit de l'enfant et sur la différence...

**Environnemental** : atelier de jardinage, réalisation de nichoir, exposition sur les oiseaux, projet autour du recyclage.

### UN ESPACE «TEMPS CALME»

Encadré par un animateur

Les enfants bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un lieu, pour lire, colorier, jouer à des jeux de société ou **effectuer leurs devoirs en autonomie et dans le calme.**



QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

**LE CLAS** Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

**2 soirs par semaine dans les écoles des Quartiers Prioritaires**

Ce dispositif est à destination des **élèves qui rencontrent des difficultés** et qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour réussir à l'école.

**Par petits groupes**, les élèves bénéficieront d'une aide méthodologique pour faire leurs devoirs ainsi que

### TARIFS

L'offre périscolaire globale (garderie du matin et du soir) est payante : de 3,40 € à 18,88 €/mois **en fonction du Quotient Familial** (enfants agenais). **Gratuité pour le CLAS et les études dirigées.**

**Restauration Scolaire et offre périscolaire méridienne** : tarif de 1,87 € à 5,51€ selon le Quotient Familial (enfants agenais).

d'un programme d'actions culturelles.

Les **parents sont associés aux actions** pour faciliter la compréhension des attentes du système scolaire afin de **pouvoir accompagner au mieux leurs enfants** dans leur scolarité.

GRATUIT

À LA RENTRÉE, LE CLAS ÉLÉMENTAIRE SERA ORGANISÉ AU SEIN DES ÉCOLES ET GÉRÉ PAR LE SERVICE JEUNESSE ET PÉRISCOLAIRE.

C'est NOUVEAU !

OBJECTIF : RÉUSSITE SCOLAIRE

